

ÉDITION GRAND PUBLIC

Biodiversité communale de la ville du Cannet des Maures





Édito

Le mot du Maire



La municipalité du Cannel des Maures a toujours montré sa volonté de mettre en place une politique axée sur la préservation de l'environnement et a mené de nombreuses actions pour la biodiversité (zéro produit phytosanitaire, gestion différenciée, renaturation du centre-ville, pose de nichoirs...).

Cette démarche environnementale assumée s'est vue récompensée au fil des années par plusieurs labels, dont « Territoire engagé pour la nature », « Territoire durable - Une Cop d'avance » et « Villes et Villages fleuris ». Notre commune sert d'exemple auprès d'autres collectivités dans le cadre du Biodiv'Tour organisé par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).

Le Cannel des Maures présente une grande diversité d'espaces avec une richesse faunistique et floristique remarquable, protégée en partie par les zonages de protection du patrimoine naturel, comme la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures.

Aujourd'hui, la biodiversité est gravement menacée. En 2050, un quart des espèces terrestres de la planète pourrait disparaître, du fait du changement climatique, déforestation, pollution, urbanisation... N'oublions pas que, comme le définit l'approche « One Health » (Une seule santé), la santé des organismes vivants, dont l'être humain fait partie, et celle des écosystèmes sont interconnectées. La santé des uns dépend de celle des autres. Ainsi, la santé des êtres humains est étroitement liée à celle de la faune et de la flore, à celle de la planète. Il nous faut agir vite, mais pour bien agir, il nous faut mieux connaître notre patrimoine naturel. Mieux le connaître, pour mieux le défendre, mais aussi pour mieux préserver la santé de tous.

Cet Atlas de la Biodiversité Communale vise à contribuer, à son échelle, à l'amélioration des connaissances sur le territoire. J'espère qu'il vous permettra de découvrir ou reconnaître certaines espèces, présentes sur la commune, lors de vos promenades. Il reste tout de même un outil vivant! Je vous invite à enrichir notre ABC par le partage de vos observations.

Nous continuerons nos prospections pour l'enrichir.

Jean-Luc Longour,
Maire du Cannel des Maures
Vice-Président de la Communauté
de Communes Cœur du Var

Le mot des partenaires

LPO PACA

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons l'Atlas de la Biodiversité Communale du Cannet des Maures qui est à la fois l'aboutissement et le commencement d'une aventure collective dans laquelle se sont engagés la commune du Cannet des Maures, la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tous ces naturalistes salariés, bénévoles, sympathisants, confirmés ou débutants ont donné de leur temps lors des inventaires, enquêtes participatives et camps naturalistes qui se sont déroulés sur la commune entre avril 2022 et juin 2023. Qu'ils en soient remerciés.

Grâce à eux, 1 148 espèces ont été recensées dont 203 espèces d'oiseaux, 102 papillons de jour, 632 papillons de nuit. Également des sauterelles, des criquets, des libellules, des demoiselles, des chauves-souris... Toutes ces espèces trouvent sur la commune une belle diversité d'habitats favorables à leur présence qu'elle soit passagère, temporaire ou permanente. Le gîte et le couvert en quelque sorte et la tranquillité nécessaire pour accomplir tout ou partie de leur cycle de vie.

C'est pourquoi, au-delà de la production de savoir, nous souhaitons transmettre les connaissances acquises par la communication des résultats, des conférences et des sorties nature afin de permettre à chacun de prendre conscience de toutes ces richesses qu'il nous faut protéger.

C'est le début d'une autre aventure. Au-delà de la volonté communale, nous encourageons chacun à s'engager dans la préservation de la biodiversité dans la vie quotidienne mais aussi lors de chantiers participatifs pour que les générations futures puissent continuer à s'émerveiller.

Ensemble, protégeons le monde vivant.

Irène Lastère,
Présidente de la Ligue pour la Protection
des Oiseaux - Provence-Alpes-Côte d'Azur

CEN PACA

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) constitue un état des lieux qui permet, par l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel d'une commune, une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement par les différents acteurs de son territoire. L'ABC, c'est aussi un moyen pour les habitants d'en apprendre plus sur leur commune, de comprendre les richesses qu'ils côtoient et de se les (ré)approprier différemment. Savoir c'est être en capacité de protéger, de concilier les activités de l'Homme et des espèces et habitats qui l'entourent. C'est pourquoi le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont le pôle départemental varois se situe au Cannet des Maures, s'est engagé avec plaisir aux côtés de la commune, comme sur d'autres territoires du département et de la région, dans cette aventure qui vise à mieux connaître et mieux protéger le patrimoine naturel du Cannet des Maures. C'est une étape de plus dans la relation entre la commune et notre association, qui l'accompagne depuis plusieurs années sur les thématiques de préservation de la biodiversité, notamment prochainement dans la restauration de la trame noire en faveur des chauves-souris.

Cet engagement dans la protection de la biodiversité est d'autant plus important que la commune accueille des habitats et espèces rares et remarquables comme peuvent en témoigner les nombreux périmètres de protection en place : une Réserve naturelle nationale (RNN), deux arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) et 3 sites Natura 2000.

L'ABC a aussi été l'occasion d'inventorier des secteurs moins connus afin de découvrir de nouveaux enjeux. Prendre conscience des richesses naturelles communales et les faire connaître est essentiel pour permettre leur conservation à long terme.

Conservatoire d'Espaces Naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

Présentation

La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures, créée en 2009, compte une superficie de plus de 5 000 hectares répartis entre cinq communes.

Sa richesse écologique exceptionnelle au niveau national a motivé sa création. Les suberaies, les cours d'eau permanents et les ripisylves, les dalles rocheuses de grès permien, les pelouses sèches et encore les mares et ruisseaux temporaires, sont des habitats remarquables, lieux de vie de nombreuses espèces floristiques et faunistiques protégées, dont l'emblématique Tortue d'Hermann.

Une grande partie de la Réserve est située sur la commune du Cannet des Maures qui a la chance d'avoir sur son territoire cet outil indispensable à la protection du patrimoine naturel qu'il abrite.



Lac des Escarcets

Le mot de la RNNPM

Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

« En vous promenant dans la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures, vous serez émerveillés par la richesse de ce qui vous entoure. En effet, des paysages grandioses s'y succèdent comme ces immenses dalles de grès sous quelques pins parasols qui donnent à la Réserve des allures de savane africaine. Vous verrez aussi des paysages éphémères comme les mares et ruisseaux temporaires, qui disparaissent quelques mois pendant les chaleurs estivales, et dont de nombreuses espèces végétales et animales dépendent afin d'assurer leur cycle de vie. Mais aussi des forêts où prédominent le chêne liège (appelées suberaies) établies ici depuis des siècles, marqueur fort de notre identité paysagère. Ou encore, des prairies qui se couvrent de jaune, de violet, de rose quand vient la floraison des iris et des orchidées.

Chaque milieu regorge d'espèces : on n'en dénombre pas moins de 2 784 sur la Réserve ! Certaines sont même protégées, 60 pour la flore et 188 pour la faune. Même sur les dalles de grès, qui semblent pourtant hostiles au développement de la vie, il est possible d'admirer la Crassule de Vaillant (*Crassula vaillantii*), une petite succulente patrimoniale et protégée qui se développe avec très peu de terre.

Comme vous pouvez le voir, la biodiversité de la Réserve de la plaine des Maures n'a pas fini de nous surprendre ! »

Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN),
Gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

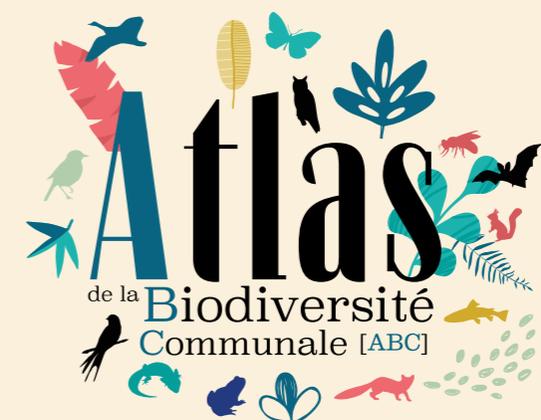


Crassula vaillantii



Plaine des Maures

SOMMAIRE



| | | |
|-------------|--|------|
| P.3 | Édito - Mot du Maire | |
| P.4 | Le mot des partenaires | |
| P.5 | La Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures | |
| P.10 | L'Atlas de la Biodiversité Communale du Cannet des Maures | |
| P.11 | Le Cannet des Maures, une ville verte | |
| | • Les actions de la commune | P.12 |
| P.14 | La biodiversité du Cannet des Maures | |
| | • Synthèse du nombre d'espèces inventoriées | P.14 |
| | • Un territoire bien connu | P.15 |
| | • Oiseaux | P.17 |
| | • Lépidoptères | P.23 |
| | • Chiroptères | P.29 |
| | • Reptiles | P.35 |
| | • Amphibiens | P.41 |
| | • Odonates | P.47 |
| | • Orthoptères | P.53 |
| | • Espèces exotiques envahissantes | P.59 |
| P.64 | Agir à son échelle à la préservation de la biodiversité | |
| P.65 | Remerciements | |





Atlas

de la Biodiversité
Communale [ABC]



DU CANNET DES MAURES

La biodiversité se définit comme la diversité de vie sur la planète. Elle compte plusieurs niveaux qui vont de la diversité génétique à la diversité de paysages ou d'écosystèmes, tout en passant par la diversité d'espèces.

Des produits pharmaceutiques, jusqu'aux fruits et légumes que nous mangeons ; des matières textiles jusqu'au bois que nous utilisons pour construire ou nous réchauffer... Nous tirons profit au quotidien des services rendus par la biodiversité. La qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, la température de nos villes... Dépendent directement d'elle et de son bon fonctionnement.

En tant que maillon de la diversité terrestre mais en même temps principal perturbateur, nous pouvons agir à notre échelle pour contribuer à sa protection dont notre bien-être dépend.

Parce que mieux connaître permet de mieux agir, l'Atlas de la Biodiversité Communale, lancé en 2010 par l'État, est un outil clé pour améliorer les connaissances de la biodiversité à l'échelle communale.

Cette démarche volontaire, est basée sur 3 piliers

1 | L'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire

Pour cet ABC, le choix a été fait d'orienter les inventaires vers 8 taxons différents : oiseaux, lépidoptères (papillons de jour et de nuit), odonates (demoiselles et libellules), orthoptères (sauterelles, grillons et criquets), reptiles, amphibiens, chiroptères (chauves-souris) et la flore, notamment les espèces végétales exotiques envahissantes.

La commune s'est associée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) pour la réalisation de ces inventaires. Les chiroptères ont été inventoriés par Chiro Conseil.

2 | La sensibilisation et l'implication des habitants

Pour décliner cet objectif, des activités sur la découverte de la nature, des initiations à l'identification, des conférences... ont été organisées pour favoriser la connaissance des habitants de la nature qui les entoure.

3 | La prise en compte de la biodiversité dans la politique de la ville

Le diagnostic qui a été réalisé pour la faune et la flore, permet d'orienter les actions de la municipalité, de prendre en compte la biodiversité dans l'utilisation du territoire, et de l'intégrer dans les réflexions d'aménagement afin de pouvoir ainsi la préserver.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ABC

3 Camps de prospection

251 Participants

12 Animations grand public

8 Taxons inventoriés

33 Jours d'inventaires

Le Cannet des Maures, une ville verte

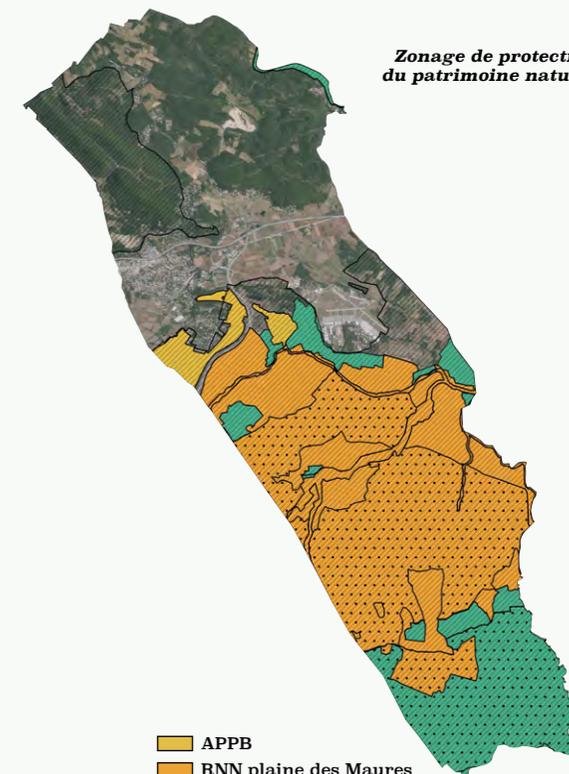
D'une surface de 7 364 ha, le territoire communal s'étire des reliefs calcaires au nord jusqu'au massif des Maures au sud en passant par la plaine des Maures et sa Réserve naturelle nationale. La différence de relief, la composition géologique, le réseau hydrographique, mais aussi les activités humaines comme l'agriculture, confèrent au territoire une grande richesse d'habitats et de paysages.

Cette mosaïque de milieux, habitat de nombreuses espèces remarquables, est préservée en grande partie par divers outils de protection du patrimoine naturel qui recouvrent la majorité du territoire :

- la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures ;
- les zones de protection du biotope de Saint-André/La Pardiguière et de Roux/Badelune ;
- les trois sites Natura 2000 ;
- ainsi que les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Toutefois, la présence des axes de communication majeurs et le développement urbain demeurent des pressions auxquelles la biodiversité est soumise. C'est pourquoi, consciente de la nécessité de protéger son patrimoine naturel tout en permettant le développement de la ville, la commune agit depuis de nombreuses années en mettant en place une politique verte et un aménagement durable.

Elle prend en compte notamment la préservation des trames (verte, bleue, turquoise et noire) pour favoriser au maximum la continuité écologique afin que les espèces animales et végétales puissent circuler entre les réservoirs de biodiversité fragmentés par les espaces artificialisés. Continuité à laquelle les actions de renaturation de la ville contribuent tout en améliorant le cadre et la qualité de vie des habitants.



Zonage de protection du patrimoine naturel

- APPB
- RNN plaine des Maures
- Site Natura 2000
- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2

Les actions

de la ville du Cannet des Maures en faveur de la biodiversité

Consciente des richesses présentes sur son territoire, la commune œuvre au quotidien pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans ses actions.



La commune a opté pour une gestion des espaces verts respectueuse de l'environnement.

Avec la gestion différenciée, les besoins de chaque espace sont considérés et leur gestion adaptée en fonction des usages, le tout dans un souci d'économie de la ressource en eau.



Une dynamique forte de plantation avec 300 arbres plantés en 10 ans et 2 mini-forêts créées (1 600 plants).

La plantation en pleine terre est privilégiée aux jardinières, ce qui permet de favoriser les économies d'eau. De même, les essences sont choisies pour leur capacité d'adaptation au climat local chaud et sec.



L'installation de nichoirs dans les espaces verts de la ville permet de pallier le manque de cavités naturelles et de favoriser la biodiversité en ville. 67 nichoirs ont été installés sur la commune depuis 2018 et font l'objet d'un suivi annuel.



Le végétal est au centre de la dynamique de renaturation de la ville. La commune a réalisé un diagnostic de son patrimoine arboré pour en assurer sa protection et sa préservation, tout en assurant la sécurité des habitants.

Près de 1 200 arbres ont été recensés dans les espaces verts communaux lors de ce diagnostic.



Au-delà de la culture, les jardins familiaux constituent un outil pédagogique de sensibilisation à l'environnement par la pratique du jardinage naturel. Près de 25 familles bénéficient d'une parcelle ainsi que d'un accompagnement technique financé par la commune et proposé par le Conservatoire du Patrimoine du Freinet.



Prise en compte de la biodiversité dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé en 2022, en plus du travail effectué sur les trames (bleue, verte, turquoise et noire).

Des conseils et des préconisations sont apportés aux habitants dans le PLU communal afin de prendre en compte la biodiversité chez soi.



La sensibilisation des habitants à la biodiversité via des sorties nature, des conférences, des inventaires participatifs. L'éducation à l'environnement réalisée auprès des plus jeunes via différents projets comme la « Forêt pédagogique », ainsi que le rucher et la parcelle pédagogiques, au sein des jardins familiaux est primordiale.



Les conventions signées avec la LPO PACA et le CEN PACA permettent d'améliorer les connaissances naturalistes sur la commune et d'avoir un accompagnement technique dans les projets d'aménagement, pour mieux intégrer la nature en ville.



Au sein des espaces verts communaux, le paillage du sol, l'élargissement et la végétalisation des fosses des arbres en pleine-terre sont priorités.

De plus, ils sont labellisés « Refuges LPO® » et pour certains, s'associent à des œuvres culturelles en ville.

La biodiversité

du Cagnet des Maures

L'ABC
a permis de recenser

1 148
espèces

et de découvrir

122
nouvelles espèces
sur le territoire

(exclusivement sur les taxons inventoriés).

En prenant en compte l'ensemble des taxons (flore, poissons, coléoptères, mollusques...), ces chiffres seraient beaucoup plus élevés.

La commune poursuit les inventaires dans ce sens.



203

Oiseaux



102

Rhopalocères
Papillons de jour



632

Hétérocères
Papillons de nuit



52

Odonates



64

Orthoptères



21

Chiroptères



16

Reptiles



8

Amphibiens



50

Espèces végétales
exotiques
envahissantes

Un territoire
bien connu

40 371
observations
sur la commune

dont **6 175**
grâce à l'ABC



L'Argens



Pie-grièche écorcheur
Lanius collurio

Rollier d'Europe
Coracias garrulus

Hirondelle rousseline
Cecropis daurica

Petit-duc scops
Otus scops

Grimpereau des jardins
Certhia brachydactyla



156
espèces
protégées

203
espèces recensées
sur la commune (dont 88 sont nicheuses)

41
espèces
menacées
d'extinction
selon la liste
rouge
régionale

10
nouvelles
espèces
grâce aux
inventaires

25
espèces à
enjeu local
de conservation



Si un taxon est bien connu de tous, c'est celui des oiseaux. Avec leurs fortes capacités d'adaptation, ils ont pu coloniser tous types de milieux. Il est aussi le taxon le plus étudié et celui qui compte le plus d'amateurs.

Les oiseaux jouent des rôles essentiels dans la nature. En raison de leurs régimes alimentaires variés (insectivores, granivores, carnivores, charognards...) les oiseaux contribuent à disséminer les graines des végétaux, à contrôler les populations de certaines espèces (insectes, rongeurs) ou encore à lutter contre la propagation des maladies.

Sur le territoire communal, la mosaïque de milieux présents se traduit par une riche diversité d'espèces. Les milieux humides, comme le Lac des Escarcets, les parois rocheuses de la colline du Recoux, la plaine et ses milieux ouverts autant agricoles que naturels, constituent un ensemble d'habitats particulièrement propices à l'avifaune.

Certaines espèces nichent sur la commune, d'autres ne sont que de passage lors des migrations. Le Grand-duc d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc, le Rollier d'Europe, le Guépier d'Europe, l'Hirondelle rousseline, les Pies-grèches... sont des espèces remarquables recensées sur le territoire.



GALLINULE POULE D'EAU



CHARDONNERET ÉLÉGANT



CHEVÊCHE D'ATHÉNA



CINCLE PLONGEUR



FAUCON CRÉCERELLE



GRAND-DUC D'EUROPE



HÉRON CENDRÉ



GUÉPIER D'EUROPE



MÉSANGE CHARBONNIÈRE

Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio



ESPÈCE PROTÉGÉE

Les pies-grièches, dont quatre espèces différentes nichent sur la commune, se caractérisent par leur bandeau noir autour des yeux et leur bec crochu. La Pie-grièche écorcheur qui nous occupe ici se reconnaît à ses ailes marron et sa poitrine rose pâle pour le mâle. À peine plus grand qu'un moineau, cet oiseau a des habitudes de rapace! Perché en haut des buissons, il surveille ses proies, fonce sur elles et les attrape avec ses serres. La Pie-grièche écorcheur tire son nom de sa curieuse habitude d'empaler ses proies dans les épines des buissons ou dans les fils barbelés qui lui servent de garde-manger quand la nourriture n'est pas suffisante. Si vous retrouvez ainsi des insectes, des petits mammifères ou des petits lézards, vous êtes sûrs qu'elle doit vivre dans les parages.

Espèces liées aux milieux agricoles, les pies-grièches souffrent d'un déclin important. Elles font l'objet d'un Plan National d'Actions (PNA) qui vise à maintenir les populations existantes et à freiner leur raréfaction.



De mai à septembre

Rollier d'Europe

Coracias garrulus



ESPÈCE PROTÉGÉE

Ce magnifique oiseau avec son plumage aux multiples nuances de bleu est un habitué estival de nos campagnes. Oiseau peu farouche de la taille d'un choucas, il est facile à observer. Il suffit de regarder le long des fils électriques d'une route de campagne ou sur les piquets des rangées de vigne (comme sur la photo), pour le trouver perché à l'affût d'insectes.

Contrairement à d'autres oiseaux qui préfèrent les heures fraîches du matin, le Rollier est observé plutôt en plein jour. En effet, se nourrissant de gros insectes, principalement de coléoptères, sauterelles et criquets qui affectionnent les hautes températures, il est actif en même temps que ses proies.

Les cavités qu'il utilise pour pondre ses œufs directement, sans construction de nid, sont indispensables à sa nidification. Même s'il préfère les anciens nids de pic ou les cavités naturelles des arbres, il peut aussi profiter des trous dans les bâtiments de campagne pour nidifier.



De mai à août

Hirondelle rousseline

Cecropis daurica



ESPÈCE PROTÉGÉE

Parmi les différentes espèces d'hirondelles que l'on peut trouver en France, la Rousseline est sans doute la plus rare. Contrairement à ses cousines, l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre, elle est beaucoup moins présente sur le territoire. Reconnaisable en vol par sa longue queue et son bas-ventre noir, on dirait qu'elle porte un pantalon noir.

Une autre caractéristique : son nid ! Construit à base de boue, il se reconnaît par son tunnel d'entrée.

Bien répandue dans les régions méditerranéennes, elle reste plutôt rare en France. En PACA, le Var est le département qui compte le plus grand nombre de couples. Cet oiseau affectionne les ponts de tout type. Sur la commune, ce sont les ponts d'autoroute qu'elle préfère. Les hirondelles bénéficient d'une protection totale sur le territoire français. La destruction de leur nid, même inoccupé, est absolument interdite et passible de sanctions.



D'avril à septembre

Petit-duc scops

Otus scops



ESPÈCE PROTÉGÉE

Vous avez sans doute déjà entendu ce sifflement caractéristique des nuits de printemps et d'été. Vous ne le voyez pas, mais vous l'entendez, un « tiou » flûté qu'il chante inlassablement toutes les 2 à 3 secondes ?

C'est le Petit-duc scops, le plus petit rapace nocturne d'Europe! C'est un oiseau migrateur, qui arrive chez nous dès le début du printemps. À certains endroits, comme en Corse ou sur les îles d'Hyères, les couples installés sont sédentaires et ne réalisent plus de migration.

Ce petit rapace insectivore apprécie les milieux semi-ouverts où il trouve des zones de chasse, mais aussi des arbres creux pour nicher. Mais il peut vivre tout aussi bien en ville. En effet, certains nichoirs installés sur la commune spécialement pour lui ont été occupés, notamment dans le Parc Pellegrin.



De mi-mars à mi-août

Grimpereau des jardins

Certhia brachydactyla



ESPÈCE PROTÉGÉE

Ce petit oiseau est complètement adapté à la vie arboricole. D'une part, son plumage discret lui permet de se mimétiser avec le tronc quand il est immobile. De l'autre, la disposition de ses doigts, trois à l'avant et un vers l'arrière, fait de lui un excellent grimpeur ! Il parcourt les troncs des arbres avec une grande agilité, du bas vers le haut. Pour finir, son long bec fin et recourbé vers le bas est l'outil parfait pour chercher des insectes dans les anfractuosités de l'écorce des arbres. Le Grimpereau est une espèce très commune de nos parcs et jardins, mais aussi des milieux forestiers de tous types. L'augmentation des surfaces forestières a été favorable à l'espèce qui a une tendance confirmée à la hausse au niveau régional.



Toute l'année



Le saviez-vous ?

Les rapaces nocturnes finissent l'élevage des petits au sol. Les jeunes quittent le nid assez tôt, avant de savoir voler. La journée ils dorment aux pieds des arbres ou sur des branches, la nuit, leurs parents continuent à s'occuper d'eux.

C'est une phase d'émancipation pendant laquelle ils apprennent à voler et à chasser, accompagnés par leurs parents. Si vous trouvez un jeune rapace par terre, il est souvent préférable de le laisser sur place.

Si vous identifiez un danger à proximité (lieu fréquenté, chats, routes...) vous pouvez le placer en hauteur. Il n'y a besoin d'intervention seulement qu'en cas de signaux de détresse, comme une blessure.



Diane

Zerynthia polyxena

Faux-Cuivré smaragdin

Tomares ballus

Flambé

Iphiclides podalirius

Citron de Provence

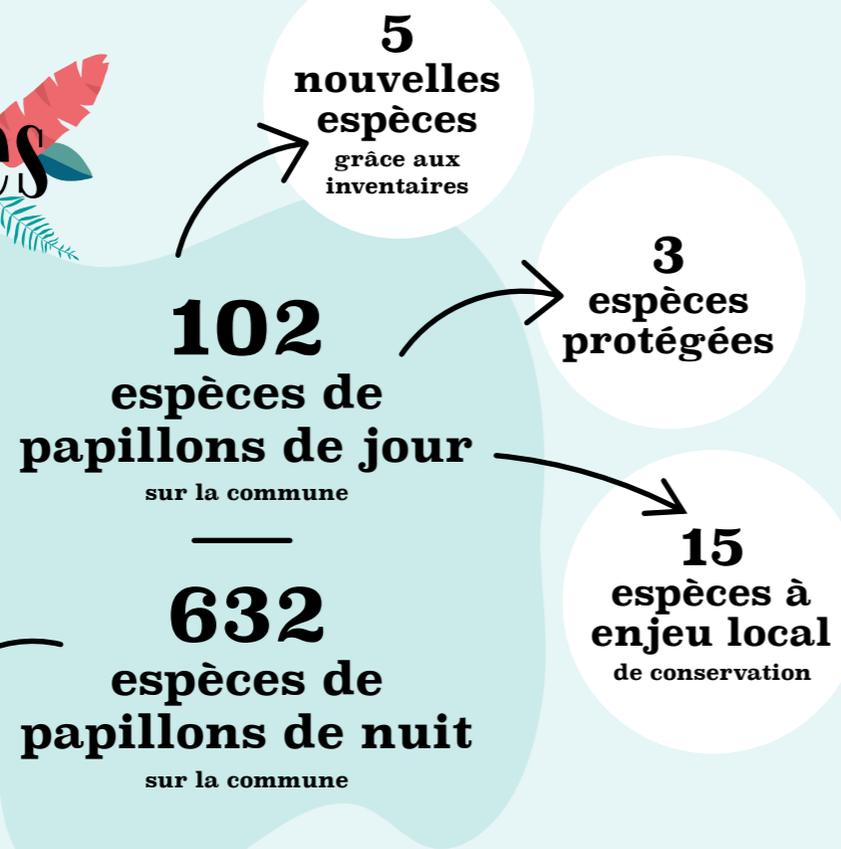
Gonepteryx cleopatra

Belle-Dame

Vanessa cardui

Lépidoptères

[papillons]



Comme tous les insectes, les papillons ont le corps divisé en trois parties (tête, thorax, abdomen) et possèdent six pattes. Ils comportent deux paires d'ailes recouvertes d'écaillés. On peut différencier deux sous-ordres : les rhopalocères (dits papillons de jour) et les hétérocères (dits papillons de nuit).

Nous avons plus fréquemment l'occasion d'observer les espèces sous leur état adulte. Mais avant d'arriver à cet état, un papillon traverse plusieurs étapes. D'abord l'œuf, puis la chenille et ensuite la chrysalide au sein de laquelle il se métamorphose pour atteindre sa forme adulte (imago). Chaque étape de leur cycle de vie peut durer plus au moins longtemps, d'une dizaine de jours à plusieurs mois, selon les espèces et les saisons. Pour ce qui est de leur état d'adulte, leur durée de vie peut varier de quelques jours à plusieurs mois selon l'espèce.

Chaque espèce de papillon est liée à une ou plusieurs « plantes hôtes », plantes sur lesquelles les femelles vont pondre les œufs et dont les chenilles vont se nourrir. Certaines espèces sont très exigeantes et ne pondent que sur une espèce. D'autres sont assez généralistes et peuvent se servir de plusieurs espèces d'une même famille de plantes. La présence de leur plante hôte est donc un élément décisif pour qu'un papillon puisse être présent sur un territoire donné. La présence des plantes nourricières à proximité des plantes hôtes est, pour les imagos, un deuxième facteur structurant.

L'enjeu de préservation pour ce taxon réside donc à la fois dans la préservation des populations des espèces, de leurs habitats, mais également des plantes hôtes et nourricières.



MACHAON



ÉCHANCRÉ



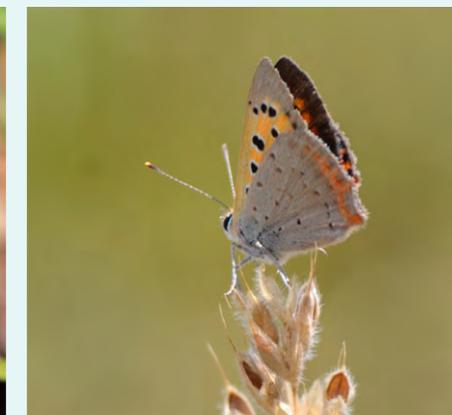
JASON



GAZÉ



DAMIER DE LA SUCCISE



CUIVRÉ COMMUN



CILIX GLAUCATA



AZURÉ DE LA BUGRANE



PROSERPINE

Diane

Zerynthia polyxena



ESPÈCE PROTÉGÉE

La Diane est un papillon de taille moyenne qui a une période de vol assez courte. Son cycle de vie est lié aux aristoloches, particulièrement à l'Aristolochie à feuilles rondes, plante sur laquelle elle va pondre ses œufs et qui va servir de nourriture à ses chenilles.

Assez localisé, ce papillon ne fait pas de grands déplacements et reste assez proche de ses stations de reproduction. Si vous le voyez, il doit très certainement y avoir des pieds d'aristolochie à proximité.

La Diane est l'un des rares papillons protégés par la loi. En effet, contrairement aux oiseaux dont une grande majorité d'espèces sont protégées (75%), seulement 11% des papillons de jour en France le sont.

Pour préserver les populations de Diane, il est interdit de la capturer, de la collecter, mais également de détruire sa plante hôte et son habitat.

 De mars à juin

Faux-Cuivré smaragdin

Tomares ballus



Ce minuscule papillon présente une belle palette de couleurs, entre le vert métallique de ses ailes postérieures et l'orange tacheté de noir de ses ailes antérieures. Cette combinaison fait de lui un papillon facile à identifier. Mais il est beaucoup plus difficile à trouver! En effet, sa petite taille et son vol extrêmement rapide rendent son observation difficile.

De plus, le Faux-Cuivré smaragdin a un comportement très discret, il ne fréquente que des habitats bien spécifiques et a une période de vol très courte dans l'année. Il faut donc être au bon endroit au bon moment... et être bien attentif!

Présent au Maghreb, en Égypte et en Espagne, c'est un papillon rare en France, dont les populations se concentrent essentiellement dans le Var. Parmi elles, deux se trouvent sur la commune.

Ce magnifique petit papillon est classé vulnérable face à la menace d'extinction selon la liste rouge régionale des papillons de jour de PACA.

 De mars à avril

Flambé

Iphiclides podalirius



S'il existe un papillon facile à observer, c'est bien le Flambé! Sa grande taille, ses ailes triangulaires, sa longue queue et sa couleur jaune pâle permettent de le reconnaître facilement. Son caractère peu farouche et son habitude à rester longtemps sur une fleur permettent de l'observer tranquillement en train de butiner. Le Flambé pond ses œufs sur des arbres fruitiers de la famille des Rosacées, avec une préférence pour l'Amandier, le Prunellier et le Cerisier.

L'un des plus grands papillons d'Europe ressemble à sa naissance... à une fiente d'oiseau! La chenille fait ainsi preuve de mimétisme pour échapper aux prédateurs. Il en est de même au fur et à mesure de sa croissance, car, après quelques mues, la chenille devient verte : exactement de la même couleur que les feuilles qui l'hébergent.

 De mars à octobre

Citron de Provence

Gonepteryx cleopatra



Le Citron de Provence est facilement reconnaissable par les taches orangées que présentent les mâles sur les ailes antérieures. Certains papillons peuvent vivre longtemps sous leur forme adulte et le Citron de Provence en est un bon exemple : il peut vivre un an! Contrairement à la plupart des espèces de papillons, le Citron de Provence ne se reproduit pas juste après la métamorphose, qui a lieu au mois de juin pour lui. Il attend le printemps de l'année suivante. Caché dans le feuillage, il passe l'hiver avant de sortir dès les premiers beaux jours.

Après la période de reproduction qui a lieu au printemps, il continue de vivre encore un certain temps, ce qui fait que pendant le mois de juin, on voit voler deux générations : la toute nouvelle qui vient de sortir de la chrysalide et celle de l'année précédente. Ce papillon pond ses œufs sur les nerpruns, avec une prédilection pour le Nerprun alaterne, ce qui le rend sensible au défrichage et au débroussaillage.

 De février à octobre

Belle-Dame

Vanessa cardui



La Belle-Dame est le papillon le plus répandu au monde. Dans la région, il est l'un des plus observés, sa grande taille et sa longue période de vol contribuant positivement à sa détection. Il peut être observé tous les mois de l'année en PACA, même si le printemps et l'été restent les périodes où il est le plus abondant.

Ce magnifique papillon a la particularité d'être migrateur. Il parcourt des milliers de kilomètres depuis l'Afrique du Nord jusqu'au nord de l'Europe au printemps tout en faisant le chemin inverse à l'automne.

Mais comment ce petit insecte fait-il pour réaliser autant de kilomètres ? Généralement la Belle-Dame réalise son parcours de migration en plusieurs générations. C'est un papillon qui sait s'adapter et qui peut pondre ses œufs sur de nombreuses plantes. On peut trouver fréquemment ses chenilles sur des espèces comme la Mauve sauvage ou les chardons, d'où son second nom vernaculaire « Vanesse des chardons ». Mais elle peut également se servir des orties, des plantains ou encore des cirses comme plantes hôtes.

 Toute l'année



Le saviez-vous ?

Papillon de jour, papillon de nuit... mais saviez-vous qu'il y a des papillons de nuit qui volent le jour ?

Une partie des hétérocères ne sont actifs que la nuit, d'où l'appellation « papillons de nuit ». Mais certaines espèces de ce groupe sont diurnes. Alors, comment faire pour les différencier ? Il faut pour cela regarder deux critères : la forme des antennes et la position des ailes au repos. En effet, rhopalocères veut dire « antenne en forme de massue ». Hétérocères signifie « différentes formes d'antennes ». Chez ces derniers, les espèces présentent des formes d'antennes très différentes les unes des autres : massue, peigne, file... Outre les antennes, les papillons de jour se différencient des papillons de nuit par la position des ailes au repos. Les premiers vont rassembler les ailes à la verticale au-dessus du corps tandis que pour les autres, les ailes vont être repliées contre le corps.



Murin de Capaccini
Myotis capaccinii

Minioptère de Schreibers
Miniopterus schreibersii

Petit Murin
Myotis blythii

Pipistrelle commune
Pipistrellus pipistrellus

Molosse de Cestoni
Tadarida teniotis



2
espèces
menacées
d'extinction
selon la liste rouge
nationale

21
espèces recensées
sur la commune

Toutes
les espèces
présentes sont
protégées

10
espèces à
enjeu local
de conservation

Allaitant leurs petits, les chiroptères sont bien des mammifères. Ils sont cependant les seuls mammifères qui ont la capacité de voler. Associées aux vampires et victimes de fausses croyances, les chauves-souris ont été longtemps persécutées. Les espèces présentes en France étant toutes insectivores, elles jouent un rôle majeur dans l'équilibre écologique.

Les chauves-souris ont des besoins différents à chaque période de l'année et de leur cycle de vie, c'est pourquoi elles changent de gîte. Elles vont occuper un gîte en hiver avec des conditions stables qu'elles quitteront au début du printemps pour aller rejoindre un gîte d'été qui devra, lui, être adapté à la mise-bas et l'élevage des petits. Ces derniers gîtes seront aussi à proximité des terrains de chasse, riches en insectes, même si certaines espèces parcourent une trentaine de kilomètres pour chasser.

Au printemps et à l'automne, elles utilisent des sites intermédiaires qui sont des gîtes de transition entre les gîtes d'été et d'hiver. L'un d'entre eux est très important, c'est le gîte de « swarming », où mâles et femelles vont se regrouper en grand nombre pour s'accoupler. Pour tous ces déplacements qui ont lieu pendant leur cycle de vie, les chauves-souris ont besoin d'axes de transit. Les haies, cours d'eau et lisières constituent les milieux les plus utilisés pour ces déplacements.

Sur le territoire communal, la diversité de gîtes présents favorise et explique la diversité d'espèces recensées. Le Cannet des Maures abrite des gîtes d'importance majeure pour la conservation de ces petits mammifères volants. Un gîte situé le long de l'Argens présente notamment un intérêt national et régional, car il abrite une colonie de reproduction réunissant quatre espèces de chiroptères à enjeux (Murin de Capaccini, Minioptère de Schreibers et Petit/Grand Murin).

La disparition des gîtes et des terrains de chasse, les maladies, la perturbation dans les gîtes, la destruction des haies, l'utilisation des pesticides, la coupe des arbres, le trafic routier ou encore les chats, sont autant de menaces qui mettent en péril les populations de chauves-souris.



GRUPE DE MINIOPTÈRES DE SCHREIBERS

Murin de Capaccini

Myotis capaccinii



ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Murin de Capaccini est typiquement méditerranéen. Il a besoin de deux types de milieux qui sont indispensables à sa survie. D'une part, les cours d'eau et les étendues d'eau calme qu'il utilise pour chasser ainsi que pour se déplacer. De l'autre, le milieu souterrain où il trouve ses gîtes pour passer l'été et l'hiver.

Ce murin a besoin d'un important nombre de gîtes, autant pour la nuit que pour le jour. Les effectifs comptabilisés dans certains gîtes sont en forte diminution depuis les deux dernières décennies.

Tous les gîtes importants de cette espèce font aujourd'hui l'objet de protections strictes de par leurs extrêmes fragilité et rareté.

Minioptère de Schreibers

Miniopterus schreibersii



ESPÈCE PROTÉGÉE

Cette espèce de chauve-souris est très grégaire et les individus ont tendance à rester ensemble.

Ainsi, ses populations se concentrent sur un nombre limité de cavités : une vingtaine de sites rassemblent environ 90% des individus hibernants français.

Ce comportement grégaire lui permet une bonne thermorégulation. Regroupés en très grand nombre, la thermorégulation est aussi favorisée par la fermentation du cumul de guano (excréments) généré.

Le Minioptère de Schreibers a besoin de gîtes de grande taille qu'il retrouve dans le milieu souterrain (grottes, carrières, mines...). Il peut chasser pendant près de six heures sans pause. Ses ailes, longues et étroites, lui permettent d'atteindre une vitesse en vol de 60 km/h. Même s'il mange plusieurs types d'insectes, les papillons de nuit demeurent sa nourriture préférée.

Petit Murin

Myotis blythii



ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Petit Murin est très difficile à différencier de son cousin le Grand Murin, d'autant plus qu'ils utilisent les mêmes gîtes et forment ce qu'on appelle des colonies mixtes.

Pour la chasse, il a une prédilection pour les milieux ouverts où les herbes hautes prédominent. Il y chasse ses proies préférées : les orthoptères. Pour cela, il vole très bas, à un ou deux mètres du sol.

Également, le Petit Murin a la capacité de rester en vol stationnaire pour chasser ses proies. Cette espèce choisit comme gîte d'hibernation des cavités inaccessibles pour l'être humain, ce qui le rend difficile à localiser en hiver.

Son état de conservation est défavorable, autant au niveau national que régional notamment à cause de la baisse des effectifs.

Pipistrelle commune

Pipistrellus pipistrellus



ESPÈCE PROTÉGÉE

Ce chiroptère qui fait la taille d'un pouce est à la fois l'espèce la plus petite et la plus commune parmi les chauves-souris d'Europe. Elle est aussi la plus urbaine. Même si elle peut être observée dans tous les types d'habitats, elle apprécie fortement les milieux anthropisés : l'arrière d'un volet, un coffre de store ou dans les églises derrière tout objet légèrement décollé du mur, peuvent être choisis pour s'installer.

La Pipistrelle commune n'est pas très exigeante. Elle peut trouver de la nourriture facilement autant en milieu naturel que dans les parcs et jardins. Son domaine vital est assez restreint et seulement quelques kilomètres séparent ses différents terrains de chasse. Elle peut utiliser le même gîte en été et en hiver.

Malgré son adaptabilité et son abondance, les suivis montrent une tendance significative de déclin de l'espèce.

Molosse de Cestoni

Tadarida teniotis



ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Molosse de Cestoni est l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Drôle de nom pour une chauve-souris n'est-ce pas ? En effet, il tire son nom de son museau semblable à celui d'un dogue.

Adeptes de la vie en fissures, ils présentent des caractéristiques morphologiques qui sont des adaptations à ce milieu. Les longs poils tactiles qu'ils présentent aux pieds et sur sa queue, appendice tactile qui leur permet une détection à l'arrière du corps lors des déplacements à reculons, en font partie.

C'est la seule espèce de chauve-souris dont les ultrasons sont audibles à l'oreille humaine. La fréquence assez basse de ses cris permet facilement d'entendre ses « tsik tsik » caractéristiques.

Il chasse en altitude, entre 30 et 300 mètres de hauteur. Contrairement à la plupart des chauves-souris d'Europe, le Molosse de Cestoni s'accouple deux fois par an : à l'automne, comme les autres espèces, mais aussi au printemps.

Les chauves-souris choisissent de nombreux endroits pour s'abriter en journée. Parmi eux, des maisons, caves, cabanons, arbres... Des chauves-souris s'abritent chez vous ? Contactez le CEN PACA !



Le saviez-vous ?

Malgré leur vision bien adaptée à la vie nocturne, les chauves-souris utilisent le système d'écholocation pour se déplacer et repérer leurs proies dans l'obscurité.

Rare dans le monde vivant, mais utilisée aussi par les cétacés et autres petits mammifères, les chauves-souris sont les seules à posséder cette capacité en milieu aérien. C'est une sorte de vision acoustique qui leur permet de se créer une image 3D très précise par l'émission et la réception d'ultrasons. En utilisant la bouche ou les narines, les chauves-souris émettent des cris. L'écho de retour produit leur donne des informations sur la taille et la distance des objets. Chaque espèce de chauve-souris émet un cri de structure et de fréquence différentes, ce qui permet de les identifier à l'aide d'un détecteur d'ultrasons.



Tortue d'Hermann
Testudo hermanni

Cistude d'Europe
Emys orbicularis

Lézard ocellé
Timon lepidus

Tarente de Maurétanie
Tarentola mauritanica

Seps strié
Chalcides striatus

Reptiles



2
espèces
menacées
d'extinction
au niveau
national

16
espèces recensées
sur la commune
dont 1 espèce
exotique envahissante

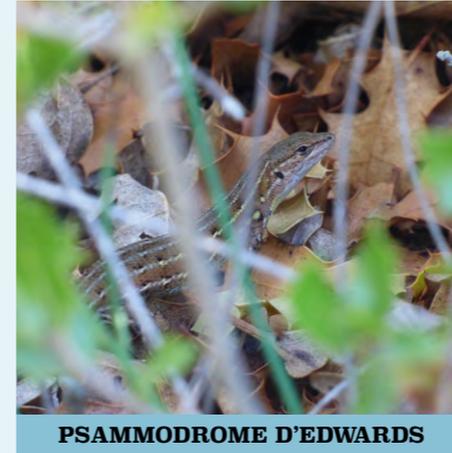
6
espèces à
enjeu local
de conservation

Les reptiles partagent le fait d'avoir un corps recouvert d'écailles et une température variable. Ce sont des animaux poïkilothermes (communément appelés « à sang-froid »), c'est-à-dire qu'ils ont besoin de chaleur externe pour atteindre leur température idéale. Pour cela, la majorité des espèces dédie une partie importante de leur activité à la thermorégulation via l'exposition au soleil. Cette caractéristique oblige ces animaux à hiberner. L'été, contrairement à ce que l'on en pense, ils évitent de s'exposer au soleil aux heures les plus chaudes, car ils sont sensibles aux fortes températures. Sur le territoire, ce groupe est composé de tortues, serpents et lézards.

Les reptiles sont généralement présents dans les milieux ouverts. Pour être présents à un endroit, ils ont besoin : de nombreuses cachettes leur permettant de s'abriter en cas de danger ou de mauvaises conditions climatiques ; de placettes bien exposées au soleil pour qu'ils puissent réguler leur température ; de sites de ponte adaptés et d'une quantité suffisante de nourriture.

La régression et la fragmentation des milieux naturels sont la première cause de menace de ces espèces. En effet, leur faible capacité de dispersion et leurs exigences écologiques les rendent particulièrement dépendantes du bon état des écosystèmes.

Parmi les espèces présentes sur la commune, la Tortue d'Hermann, la Cistude d'Europe et le Lézard ocellé sont des espèces emblématiques qui méritent une attention particulière.



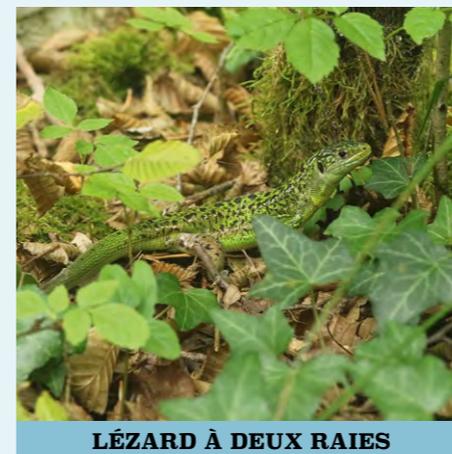
PSAMMODROME D'EDWARDS



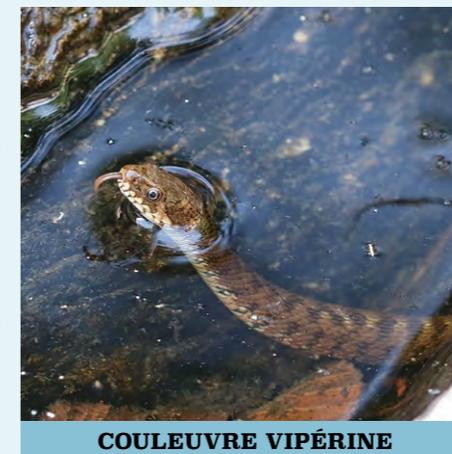
ORVET DE VÉRONE



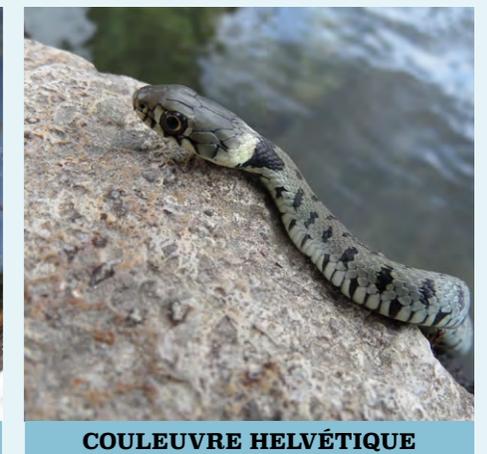
LÉZARD DES MURAILLES



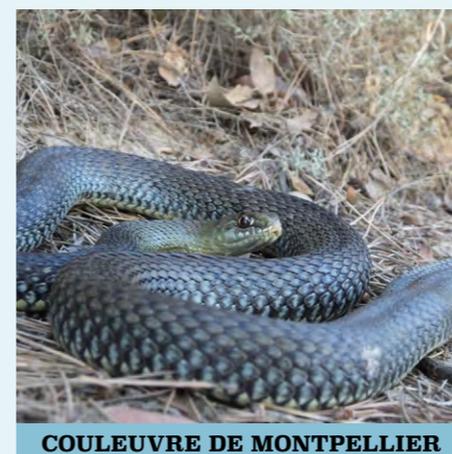
LÉZARD À DEUX RAIES



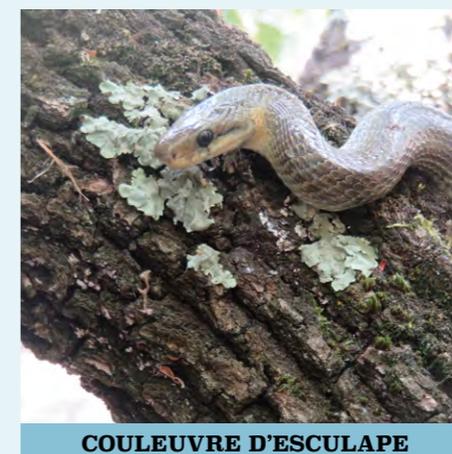
COULEUVRE VIPÉRINE



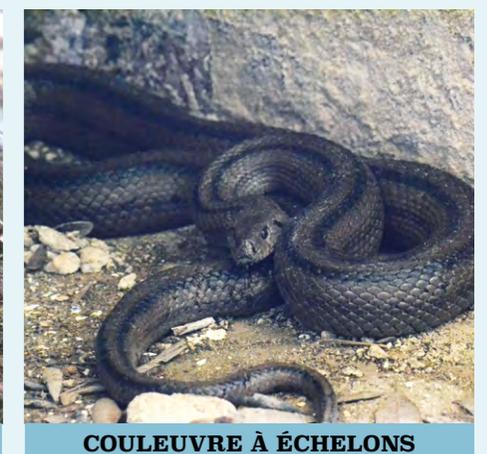
COULEUVRE HELVÉTIQUE



COULEUVRE DE MONTPELLIER



COULEUVRE D'ESCULAPE



COULEUVRE À ÉCHELONS

Tortue d'Hermann

Testudo hermanni



ESPÈCE PROTÉGÉE

La Tortue d'Hermann, seule tortue terrestre en France métropolitaine, est l'un des reptiles les plus menacés au niveau européen et mondial. En Italie, France et Espagne, ses populations sont en fort déclin et il n'y subsiste que quelques populations isolées.

En France, la Tortue d'Hermann se rencontre encore en Corse et dans le Var, où la plus importante population est située dans la plaine et le massif des Maures. Malgré les efforts consacrés à préserver l'espèce depuis une vingtaine d'années, la Tortue d'Hermann est toujours en déclin. L'urbanisation et l'aménagement du littoral méditerranéen, les incendies de forêt et l'abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles restent les principales causes de son déclin. Malheureusement, le ramassage illicite de spécimens dans la nature et les blessures létales, notamment causées par des chiens ou encore des outils de débroussaillage, représentent aussi des menaces importantes pour la conservation de l'espèce. La détention, le transport et la vente de Tortues d'Hermann sauvages sont interdits et punis par la loi.

 De fin mars à début novembre

Cistude d'Europe

Emys orbicularis



ESPÈCE PROTÉGÉE

La Cistude d'Europe, est une des rares espèces de tortues d'eau douce de France métropolitaine. Ses pattes palmées et sa carapace lisse et aplatie, la distinguent des tortues terrestres. À ne pas confondre avec la Tortue de Floride, espèce exotique originaire d'Amérique importée et vendue en animalerie qui colonise les milieux aquatiques de la Cistude.

Elle a une préférence pour les eaux stagnantes et les rivières à cours lent, même si on peut la trouver également dans les eaux saumâtres. Le seul prérequis est que le fond soit vaseux. La végétation abondante et les troncs d'arbres flottants qu'elle utilise pour s'exposer au soleil sont d'autres exigences de cette tortue. Durant l'hiver, période pendant laquelle elle vit au ralenti, elle va se servir de la végétation et de la vase pour s'abriter. La Cistude sort cependant de l'eau pour déposer ses œufs qu'elle peut pondre à plusieurs centaines de mètres de la rive. L'assèchement des zones humides, la pollution des eaux et les espèces envahissantes (comme la Tortue de Floride) mettent en péril la Cistude d'Europe.

 De mars à octobre

Lézard ocellé

Timon lepidus



ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. D'une taille moyenne de 70 centimètres, les deux tiers de son corps sont constitués par sa queue. Il tire son nom des taches bleues qu'il a sur ses flancs : les ocelles. Cette caractéristique permet de le différencier du Lézard à deux raies, plus fréquent, avec lequel il peut partager son milieu de vie. Les terrains secs et broussailleux, riches en pierres, représentent son habitat de prédilection. Très farouche, le Lézard ocellé va fuir et se cacher face à tout possible danger. Cela limite ses observations.

La présence de caches et refuges est donc indispensable dans son milieu de vie. Frileux, sa période d'activité s'étale de mars à octobre. L'accouplement, qui a lieu au printemps, est précédé de combats entre les mâles. Le Lézard ocellé est principalement insectivore même s'il peut parfois manger de petits vertébrés comme des petits lézards, des oisillons ou des micromammifères.

 De mars à octobre

Tarente de Maurétanie

Tarentola mauritanica



ESPÈCE PROTÉGÉE

Si un reptile est connu de tous, c'est bien la Tarente de Maurétanie. Ce gecko qui parcourt les façades des maisons les soirées chaudes d'été et que l'on voit généralement posté à proximité des lampadaires, à l'affût des proies. Sa technique de chasse consiste à rester bien caché et immobile en attendant qu'une proie passe à proximité. La Tarente de Maurétanie possède des lamelles adhésives (comme des petites ventouses) sous les doigts, cette caractéristique lui permet des déplacements aisés à la verticale.

Comme beaucoup d'autres espèces de lézards, la Tarente de Maurétanie peut abandonner sa queue pour détourner l'attention des prédateurs.

Cette espèce est nocturne, mais s'expose en journée au soleil pour se réchauffer.

Typiquement méditerranéenne, elle est en expansion et devient commune en dehors de sa zone de répartition habituelle.

 De février à novembre

Seps strié

Chalcides striatus



ESPÈCE PROTÉGÉE

La morphologie du Seps strié peut perturber les observateurs. Est-ce un serpent ? Un orvet ?

Et oui, sa forme serpentiforme peut être trompeuse. Mais le Seps strié est bien... un lézard !

Ses minuscules pattes à trois doigts permettent de le différencier notamment des orvets, avec lesquels il a le plus de ressemblance. Ses écailles sont très lisses et lui donnent un aspect luisant. On peut le trouver dans les milieux secs et herbacés assez denses. Son observation demeure cependant difficile. Discret en plus d'être très rapide et agile, le Seps strié semble nager dans les herbes et se cache dès qu'il se sent menacé. Du fait de sa discrétion, sa réelle distribution et la dynamique de ses populations restent peu connues.

 De février à octobre



Le saviez-vous ?

Les serpents inspirent la peur et sont souvent mal aimés. Pourtant, la grande majorité d'espèces dans notre région est complètement inoffensive pour l'être humain. Sur la commune, vous ne pouvez rencontrer que des couleuvres, rassurez-vous ! Certaines possèdent du venin, comme c'est le cas de la Couleuvre de Montpellier, mais les crochets à venin (inoffensifs pour les humains) sont ancrés tellement loin dans la gueule qu'ils ne servent qu'à immobiliser leurs proies.

Les serpents ainsi que les lézards sont des animaux carnivores qui chassent différentes proies : insectes, arachnides, rongeurs... De ce fait, ils sont d'excellents régulateurs de ces animaux, notamment en milieu agricole et autour des maisons : Ne les chassez donc pas !



Pélodyte ponctué
Pelodytes punctatus

Crapaud calamite
Epidalea calamita

Pélobate cultripède
Pelobates cultripipes

Rainette méridionale
Hyla meridionalis

Salamandre tachetée
Salamandra salamandra

Amphibiens



Les amphibiens sont les premiers vertébrés à avoir colonisé le milieu terrestre. Les adultes se caractérisent par leur peau nue (sans écailles, plumes, ni poils) et leur capacité à respirer dans l'eau (par la peau) et en dehors (grâce à leurs poumons).

Le nom amphibien vient d'*amphi* qui signifie « double » et *bio* « vie ». Ce nom fait référence à leur cycle de vie qui est double : terrestre pour les adultes et aquatique pour les jeunes (têtards et subadultes). En effet, les femelles pondent les œufs dans l'eau. Après éclosion, les larves (les têtards) vont se développer en plusieurs étapes avant d'atteindre la forme adulte.

Dépendants des milieux aquatiques, ils sont très vulnérables face à la disparition des zones humides qui est une des principales causes du déclin de ces espèces.

Les amphibiens, comme les reptiles, ont une aire de vie restreinte. Ils ne se déplacent jamais trop loin de leur lieu de reproduction. Ainsi, leur faible capacité de déplacement les rend encore plus sensibles à la modification de leurs habitats : urbanisation, fragmentation, pollution...

Sur le territoire communal, plusieurs espèces méritent une attention particulière comme le Pélobate cultripède ou le Pélodyte ponctué.



ACCOUPLEMENT DE CRAPAUDS ÉPINEUX

Pélodyte ponctué

Pelodytes punctatus



ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Pélodyte ponctué tire son nom des points verts qui ponctuent les verrues de son corps.

Son allure de grenouille et ses taches vertes lui valent le surnom de « grenouille persillée ».

Sa petite taille, de moins de 5 centimètres, ainsi que son comportement nocturne et discret le rendent difficile à observer. C'est pendant la période de reproduction où le mâle chante pour attirer la femelle que son chant, qui ressemble à des boules de pétanque qui s'entrechoquent, permet de le remarquer plus facilement. Le Pélodyte ponctué est un crapaud terrestre, mais il vit toujours à proximité de l'eau, dans laquelle il ne se rend que pour se reproduire.

Il entame sa période de reproduction dès que les mares sont en eau.

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont permis de retrouver l'espèce au nord-est de la commune à environ 4 kilomètres des données connues les plus proches.



De février à novembre

Crapaud calamite

Epidalea calamita



ESPÈCE PROTÉGÉE

Le Crapaud calamite a des yeux jaunes à verdâtres avec une pupille horizontale, une silhouette trapue et un corps verruqueux de coloration verdâtre ainsi que des taches brunes. La ligne claire qui parcourt sa colonne vertébrale permet de le différencier d'autres espèces. Il ne saute pas, mais se déplace en marchant ou en courant. Très puissant, le chant du mâle peut être entendu à plus de deux kilomètres. Pour se reproduire, il cherche les points d'eau peu profonds et surtout très bien ensoleillés, qui peuvent être naturels ou artificiels (carrières, gravières).

Il est particulièrement bien adapté aux points d'eau temporaires : sa période de reproduction longue, les nombreux œufs de ses pontes et le développement rapide des têtards, lui permettent d'utiliser ce type de milieu pour se reproduire.

Sur la commune, il trouve ces habitats au sein de l'APPB de Saint-André/La Pardiguière et de Roux/Badelune ainsi que dans la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures.



De mars à octobre

Pélobate cultripède

Pelobates cultripes



ESPÈCE PROTÉGÉE

Les lames cornées qu'il possède sur les pattes arrière lui ont valu le nom commun de « crapaud à couteaux ». Elles lui permettent de s'enfouir dans le sol : pour échapper aux prédateurs, pour passer l'hiver, ou même l'été pour échapper à la chaleur. Le « co-co-co-co » de son chant, similaire au caquètement d'une poule, est assez caractéristique. Cependant, le Pélobate chante le plus souvent sous l'eau ! C'est pourquoi certains inventaires qui sont réalisés pour le repérer consistent à l'enregistrement subaquatique des chants.

Les taches du dos sont propres à chaque individu, ce qui permet facilement de le suivre d'année en année.

On trouve cette espèce dans la péninsule Ibérique, le sud et l'ouest de la France. En région PACA, où l'espèce est classée en danger d'extinction, il est présent dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, sur quelques dizaines de localités seulement.

Sur le territoire communal, une nouvelle population a été découverte par le CEN PACA en 2018 sur l'APPB de Saint-André/La Pardiguière.



De février à novembre

Rainette méridionale

Hyla meridionalis



ESPÈCE PROTÉGÉE

Cette petite grenouille d'approximativement 5 centimètres est facilement reconnaissable grâce à la peau lisse de son dos et le trait sombre qui se prolonge de sa narine jusqu'à ses épaules.

Sa couleur est généralement vert vif, mais elle peut être aussi brun et même parfois bleu. Son ventre est au contraire clair et granuleux. C'est une espèce arboricole. Les ventouses qu'elle possède au bout des doigts lui permettent de grimper très facilement aux arbres, buissons et broussailles où elle passe la plupart du temps. Sa couleur lui permet de se camoufler parfaitement dans la végétation. Opportuniste et peu exigeante, cette rainette profite de nombreux types de points d'eau pour se reproduire, même les eaux de mauvaise qualité.

En France, la Rainette méridionale n'est présente que dans le sud du pays, zone méditerranéenne et sud-ouest.



De février à novembre

Salamandre tachetée

Salamandra salamandra



ESPÈCE PROTÉGÉE

Un corps noir luisant tacheté de jaune, une taille d'une vingtaine de centimètres et une queue cylindrique : c'est bien la Salamandre tachetée.

Comme la guêpe et bien d'autres animaux qui présentent ces couleurs, la salamandre prévient ses prédateurs : « attention! ». En effet, les animaux qui tenteraient de manger une salamandre la rejetteraient à cause de son goût répulsif. Elle possède aussi des glandes derrière les yeux qui produisent un lait toxique, relâché en cas de danger. Amphibien terrestre, habitant des forêts chaudes et humides, la salamandre ne se rapproche de l'eau que pour se reproduire. Son comportement nocturne, ses mouvements lents et son caractère discret en font un animal difficile à observer. De plus, elle passe une bonne partie de sa vie sous terre : à l'intérieur des galeries des petits rongeurs, sous les racines et les feuilles mortes, pour éviter le froid, les rayons du soleil, mais aussi pour chasser. Les invertébrés de la litière, tels que les cloportes et vers de terre entre autres, constituent son repas.



De février à novembre



Le saviez-vous ?

Aux beaux jours, les amphibiens quittent leur cachette hivernale pour rejoindre leur lieu de reproduction. Ils effectuent donc une migration. Ce déplacement, qui peut atteindre quelques kilomètres, est plus ou moins long en fonction des espèces. Cette migration est dangereuse, car fréquemment les couloirs de migration des amphibiens traversent des routes où le risque d'écrasement est important.

Pour éviter cela, des crapauds peuvent être installés dans les lieux de passage identifiés. Ce sont des tunnels construits sous les routes pour permettre la circulation sécurisée des amphibiens.



Libellule déprimée

Libellula depressa

Caloptéryx éclatant

Calopteryx splendens

Aeshne bleue

Aeshna cyanea

Cordulie à corps fin

Oxygastra curtisii

Leste sauvage

Lestes barbarus

Odonates

2
espèces
menacées
d'extinction
sur la liste rouge
nationale et
régionale

52
espèces recensées
sur la commune

9
espèces à
enjeu local
de conservation

Les odonates sont des insectes reconnaissables à leurs grandes ailes, leur abdomen allongé et leurs yeux proéminents. Ils sont divisés en deux sous-ordres : les zygoptères (demoiselles) et les anisoptères (libellules). Quelques caractéristiques morphologiques permettent de différencier ces deux sous-ordres d'odonates présents en Europe. Les demoiselles se caractérisent par une petite taille et des ailes fines à la base qui sont généralement fermées au repos. Leur vol est léger et papillonnant. Les libellules, quant à elles, ont une grande taille et des ailes larges dès la base qui restent ouvertes et étalées au repos. Leur vol est rapide et puissant.

Ces insectes sont souvent observés au bord de l'eau. En effet, les larves étant aquatiques, leur cycle de vie est strictement lié à l'eau : la larve va passer des mois voire des années selon l'espèce à vivre sous l'eau, avant de devenir un adulte ailé qui ne va vivre que quelques semaines.

Chaque espèce d'odonate a ses besoins, certaines espèces sont plus exigeantes tandis que d'autres sont plus généralistes. Habituellement, toutes les espèces ont besoin de milieux aquatiques en bon état, mais aussi d'une végétation environnante propice pour l'adulte. Ces exigences écologiques font des odonates de bons bio-indicateurs de zones humides. C'est-à-dire que leur présence et leur reproduction *in situ* témoignent du bon état de conservation des milieux étudiés.

Les pressions qui pèsent sur ces espèces sont en grande partie liées aux atteintes portées aux milieux aquatiques (pollution, modification et assèchement des milieux aquatiques, présence d'espèces exotiques envahissantes...) ainsi qu'à la végétation et aux paysages environnants.



LIBELLULE DÉPRIMÉE



LIBELLULE À QUATRE TACHES



CORDULÉGAstre ANNELE



GOMPHE SEMBLABLE



ANAX EMPEREUR



ANAX NAPOLITAIN



CALLOPTÉRYX HÉMMORROÏDAL



AGRION JOLI



ORTHÉTRUM BRUN

Libellule déprimée

Libellula depressa



La Libellule déprimée est facilement reconnaissable par son abdomen caractéristique large et aplati, et ses ailes tachetées de noir. L'abdomen du mâle est bleu avec des taches jaunes sur les côtés tandis que la femelle est de couleur brun-jaunâtre. La Libellule déprimée est une espèce très commune partout en France.

Elle est particulièrement abondante en été où elle est facilement observable à proximité des points d'eau stagnante et bien ensoleillés qu'elle affectionne. Les mâles sont d'autant plus faciles à observer grâce à leur caractère territorial : posés sur une tige, ils surveillent le point d'eau et chassent les intrus.

Après la reproduction, la femelle pond les œufs sur la surface de l'eau. Une fois écloses, les larves vivent dans l'eau, sur les sédiments où elles peuvent rester jusqu'à deux ans avant de se métamorphoser.



D'avril à début septembre

Caloptéryx éclatant

Calopteryx splendens



Cette magnifique demoiselle au corps fin a d'incroyables couleurs métallisées qui vont du vert au bleu. Le mâle a le corps bleu-vert métallique et possède une tache foncée au milieu des ailes qui ne va pas jusqu'à la pointe de ces dernières. La femelle, pour sa part, est vert métallique et ses ailes sont transparentes. La coloration des ailes des mâles est caractéristique et permet de les reconnaître plus facilement que les femelles. Le mâle peut réaliser des parades nuptiales pour séduire la femelle. Soit en battant des ailes rapidement devant elle; soit en se posant sur l'eau et en se laissant dériver devant sa future partenaire, remontant le courant puis se posant et se laissant dériver encore... et cela pendant plusieurs minutes.

Sur la commune, vous pouvez très facilement rencontrer cette espèce le long de la piste verte de La Boudrague, particulièrement sur les passerelles qui traversent le cours d'eau.



D'avril à octobre

Aeschne bleue

Aeshna cyanea



L'Aeshne bleue est une libellule de grande taille, son corps mesure 6-7 centimètres et l'envergure de ses ailes peut aller jusqu'à 11 centimètres. Le corps des mâles est sombre avec des taches vert pomme et bleu ciel. La femelle n'a pas de bleu sur le corps. Pour les deux sexes, le thorax est entièrement vert avec de larges bandes brunes dont une, interrompue à mi-longueur.

Son nom peut porter à confusion, car cette libellule présente finalement plus de vert que de bleu sur son corps. L'Aeschne bleue fréquente tout type de milieu, mais semble avoir une préférence pour les zones humides disposant d'arbres à proximité.

Cette espèce solitaire est principalement observée de façon isolée sauf en période de reproduction. Pendant cette phase, le mâle vole à proximité des rives dans l'attente de l'apparition d'une femelle. Celle-ci, après l'accouplement, pond les œufs dans la végétation en décomposition sur les rives ou sur des débris végétaux qui flottent.



De juin à mi-novembre

Cordulie à corps fin

Oxygastra curtisii



ESPÈCE PROTÉGÉE

Cette espèce de libellule présente des marques jaunes alignées sur l'abdomen qui est de couleur vert métallique. Celui-ci est fin, mais épaissi à son extrémité. Elle présente aussi de petites taches couleur ambre à la base de ses ailes. Les femelles posent les œufs à la surface de l'eau dans les eaux calmes des rivières, fleuves et canaux, parfois aussi dans les eaux stagnantes.

La présence d'une végétation dense autour de ces milieux aquatiques est indispensable. Les larves de la Cordulie à corps fin se développent cachées dans les débris de végétaux et la vase, pendant deux ou trois ans, avant de se métamorphoser et atteindre leur forme adulte. En région PACA, la Cordulie à corps fin est particulièrement présente dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var. Sur la commune, quelques données attestent la présence de cette espèce, protégée au niveau national. Menacée par la pollution et l'artificialisation des cours d'eau ainsi que par le déboisement des rives, elle est quasi menacée d'extinction au niveau régional.



De mai à août

Orthoptères

[sauterelles, criquets et grillons]

2
espèces
menacées
d'extinction
sur la liste rouge
régionale

64
espèces recensées
sur la commune

15
espèces à
enjeu local
de conservation

Les orthoptères sont des insectes caractérisés par leurs pattes postérieures développées, qui leur permettent de se déplacer en sautant, et par des ailes droites qui se replient sous une paire d'ailes durcies, appelées élytres. Cependant, certains n'ont pas d'ailes ou elles sont atrophiées et d'autres ne sont pas capables de sauter. Ils sont divisés en deux sous-groupes : les Caelifères (criquets) et les Ensifères (sauterelles, grillons et courtilières).

La plupart des orthoptères sont capables d'émettre des sons, appelés stridulations. Émises généralement par le mâle pour attirer la femelle, ces stridulations sont propres à chaque espèce et constituent un moyen complémentaire pour les recenser.

Chez les orthoptères la métamorphose est dite incomplète : il n'y a pas de grande transformation entre l'état larvaire et l'état adulte (imago) comme chez les papillons ou les libellules. Les petits orthoptères vont grandir au fur et à mesure des mues qui vont se succéder. Les larves d'orthoptères sont donc, excepté les ailes, similaires à la forme adulte. Lors de la dernière mue, l'appareil reproducteur et les ailes (pour les espèces qui en ont) deviennent fonctionnels.

Leur régime alimentaire est varié. Les criquets se nourrissent de végétaux, tandis que les sauterelles sont principalement omnivores. Ces dernières, prédatrices de pucerons, larves, chenilles, d'autres orthoptères... sont de vraies alliées des cultures et des jardins. À leur tour, elles sont la principale proie de nombreux animaux (crapauds, lézards et surtout des oiseaux). Les orthoptères constituent donc un maillon essentiel de la chaîne alimentaire.



CRICQUET ÉGYPTIEN



CRICQUET MAROCAIN



CRICQUET TRICOLORE



DECTICELLE DES SABLES



GRILLON D'ITALIE



CEDIPODE ROUGE



MÉCONÈME SCUTIGÈRE



GRILLON DES CISTES



CRICQUET DE BARBARIE

Magicienne dentelée

Saga pedo



ESPÈCE PROTÉGÉE

Pouvant mesurer jusqu'à 17 centimètres, la Magicienne dentelée est la plus grande sauterelle de France et le plus grand insecte européen. Malgré sa grande taille, son caractère discret, ses habitudes nocturnes et ses couleurs de camouflage la rendent difficile à observer. Les épines qu'elle présente sur ses pattes lui ont valu son nom de « dentelée ». Celles-ci sont des outils précieux pour capturer ses proies : des criquets et de jeunes sauterelles d'autres espèces qu'elle chasse à l'affût. C'est la seule espèce d'orthoptère qui bénéficie d'une protection au niveau national. La Magicienne dentelée habite les milieux secs typiquement méditerranéens comme les garrigues, les maquis et les pelouses sèches. L'une des particularités les plus remarquables de cette sauterelle est liée à sa reproduction. En effet, en France, les populations se reproduisent par parthénogenèse thélytoque c'est-à-dire que les femelles vont pondre des œufs féconds, qui donneront à leur tour des femelles, sans avoir besoin de mâle pour cela.



De juin à octobre

Truxale méditerranéenne

Acrida ungarica mediterranea



Une longue tête conique, deux antennes plus larges à la base qu'à la pointe et deux grands yeux : une drôle de tête incomparable ! C'est bien la Truxale méditerranéenne. Aussi appelée Criquet à long nez, la Truxale méditerranéenne a une coloration variable du vert au marron.

En France, on ne trouve cette espèce qu'en région méditerranéenne. C'est une espèce herbivore.

Les sols sableux situés le long du littoral ou des cours d'eau, les prairies sèches et humides et les vignobles, composent son milieu de vie.

Cette espèce est quasi menacée d'extinction à l'échelle régionale, mais ne possède pas de statut de protection particulier au niveau national.



De juin à octobre

Œdipode turquoise

Oedipoda caerulescens



Vous avez très certainement déjà observé ce criquet aux ailes bleues qui s'envole à votre passage sur un chemin caillouteux lors d'une journée estivale. Au sol, ce criquet ne se fait pas remarquer. Ses couleurs, multiples en fonction du substrat du milieu habité, lui permettent de se camoufler à la perfection. En revanche, effrayé par votre passage, il s'envole et fait une apparition spectaculaire en déployant ses ailes bleues bordées de noir.

L'Œdipode turquoise a besoin de chaleur et de soleil. Il apprécie les milieux secs, dépourvus de végétation et caillouteux qui sont bien exposés au soleil. Cette espèce de criquet peut être observée à partir du mois de juin où les larves éclosent. Après 4 ou 5 mues, pendant lesquelles les individus adaptent de mieux en mieux leur couleur à leur milieu, ils atteignent la vie adulte et sont prêts à se reproduire. Tandis que les adultes mourront dès l'arrivée du froid, les œufs, enterrés dans le sol par la femelle après la reproduction, écloreont au printemps suivant.



De juin à novembre

Éphippigère des vignes

Ephippiger diurnus



En Provence, les sauterelles sans ailes avec un grand abdomen sont communément appelées « boudragues ». Plusieurs espèces différentes sont regroupées sous ce nom commun. L'Éphippigère des vignes est reconnaissable à son abdomen rayé de noir et vert. Le premier segment du thorax de ces insectes (le pronotum) a une forme de selle, ce qui explique le nom « éphippigère » qui en grec signifie « selle de cheval ». Cette partie de son corps lui a valu aussi son nom commun de « porte-selle ». Les ailes de l'Éphippigère des vignes, atrophiées, sont cachées sous le pronotum. Cette sauterelle ne saute pas et se déplace lentement en marchant, ce qui la rend discrète. Les femelles sont facilement différenciables des mâles par la présence d'un oviscapte, appendice situé à l'arrière du corps qui sert à pondre les œufs dans le sol. Elle se nourrit de feuilles de ronce, de pissenlits, mais aussi de feuilles de vigne.



De juin à décembre

Grillon champêtre

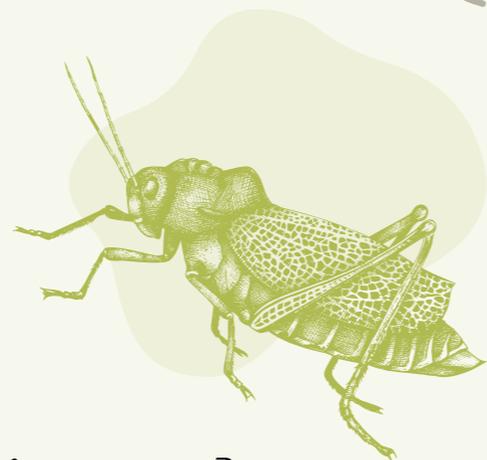
Gryllus campestris



Vous ne l'avez peut-être pas vu, mais vous l'avez très certainement entendu ! Et oui, c'est le Grillon champêtre qui émet le « cri-cri » familier des nuits de printemps et de début d'été. Ce grillon est tout noir et possède des ailes jaune fauve, avec de nombreuses nervures noires qui donnent aux ailes un aspect sculpté. Il apprécie les milieux secs et ensoleillés avec peu de végétation. Il est capable de construire un terrier jusqu'à 20 centimètres de profondeur où les juvéniles passent l'hiver en attendant l'arrivée du printemps, moment pendant lequel leur développement se poursuivra jusqu'à atteindre le stade d'adulte.

Le Grillon champêtre peut être confondu dans le sud de la France avec le Grillon provençal qui est quant à lui similaire, mais plus petit et moins trapu.

 D'avril à juillet



Le saviez-vous ?

Les orthoptères émettent des sons, appelés stridulations. Ceux-ci sont émis de différentes manières : en frottant les ailes les unes contre les autres, en frottant les pattes contre les ailes ou encore en tambourinant les pattes sur les feuilles. Mais pour émettre des sons, il faut bien les entendre. Et bien pour cela, les orthoptères ont des tympanes à de drôles d'endroits ! Ils sont situés sur les pattes avant chez les grillons et sauterelles, et sur les côtés de l'abdomen chez les criquets.

Espèces
exotiques
envahissantes

Espèces exotiques envahissantes

Définition : Les espèces exotiques envahissantes désignent des animaux ou des végétaux, introduits dans une région par l'être humain de manière volontaire ou accidentelle, présentant une capacité de colonisation importante et dont la présence sur un territoire représente une menace pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes, avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

Arrivées accidentellement par un moyen de transport (bateau, train, avion), animaux de compagnie relâchés dans la nature, plantes apportées volontairement pour leurs qualités ornementales, espèces échappées d'élevages, d'aquariums ou de zoos... leurs arrivées peuvent être multiples.

Elles sont reconnues comme l'une de cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité. Par leur comportement, elles rentrent en compétition avec les espèces locales en prenant leur espace, leur nourriture, en agissant comme prédateurs ou pouvant être vectrices de maladies.

En France, on comptabilise 84 espèces exotiques envahissantes

Sur la commune, 54 espèces sont présentes

Chez les animaux, le Frelon asiatique, la Tortue de Floride ou l'Écrevisse de Louisiane, sont des exemples d'espèces exotiques envahissantes que nous pouvons trouver sur le territoire. L'ABC a également permis de recenser le Brun des pélargoniums, un petit papillon natif d'Afrique du Sud introduit accidentellement en Europe par des géraniums qui comportaient des chenilles ou des œufs du papillon.

Chez les plantes, le caractère exotique envahissant n'est pas forcément connu du grand public. Ainsi, de nombreux végétaux, plantés pour leur caractère ornemental, se retrouvent dans nos jardins. Vous avez certainement vu dans un jardin un Mimosa argenté, un Buddleia de David (communément appelé « arbre aux papillons »), une Herbe de la Pampa, un Ailante glanduleux, un Mûrier à papier, un Yucca ou encore une Griffes de sorcière? Et pourtant, elles sont toutes des espèces exotiques envahissantes qui peuvent sortir des jardins pour envahir le milieu naturel. Elles ont ainsi un fort impact sur la biodiversité locale.

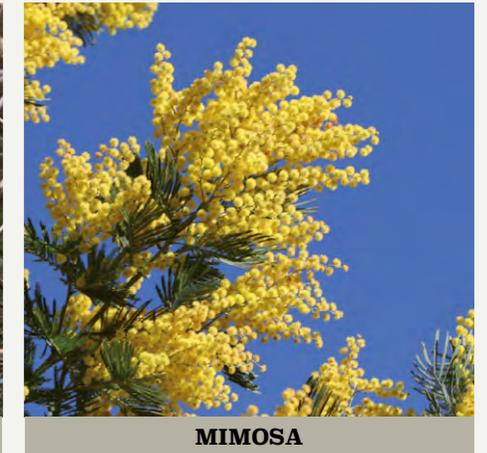
Pour en savoir plus :
www.especes-exotiques-envahissantes.fr



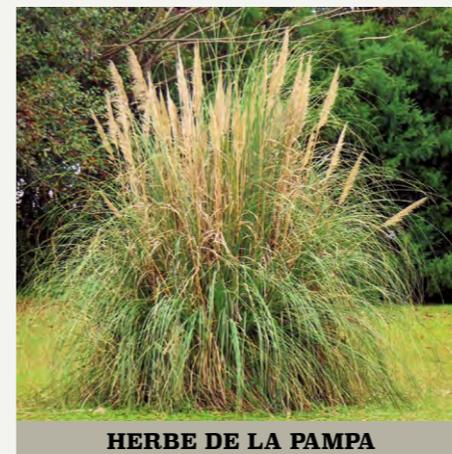
YUCCA



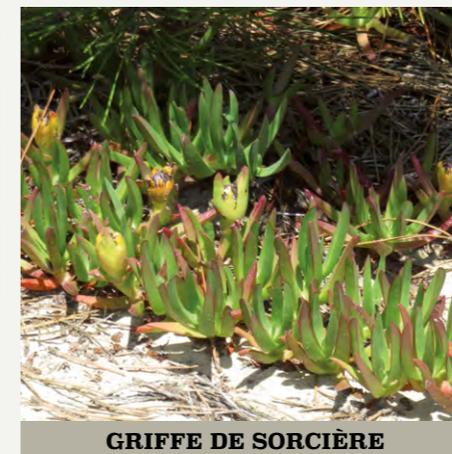
TORTUE DE FLORIDE



MIMOSA



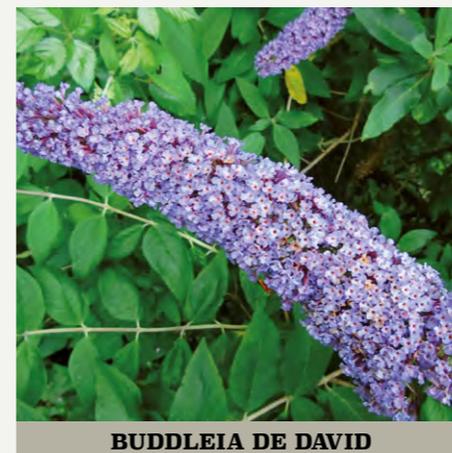
HERBE DE LA PAMPA



GRIFFE DE SORCIÈRE



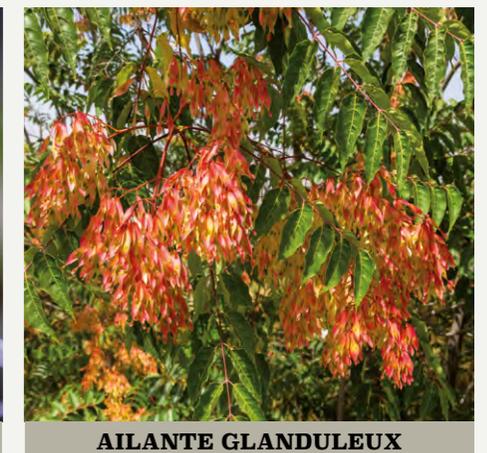
CHÈVREFEUILLE DU JAPON



BUDDLEIA DE DAVID



BRUN DES PÉLARGONIUMS



AILANTE GLANDULEUX



Agir à son échelle à la préservation de la biodiversité



Acheter local et prioriser les produits biologiques : l'agriculture extensive et sans pesticides est plus respectueuse de la nature.

Utiliser des produits ecolabel pour le ménage.



Jardiner au naturel, sans pesticides, en pratiquant le paillage au sol pour réduire sa consommation en eau.



Créer des ouvertures dans le grillage pour permettre le passage de la microfaune. Préférer les haies végétales.



Planter des essences locales, bannir les espèces exotiques envahissantes et favoriser les plantes mellifères.

Les espèces indigènes seront plus faciles et économiques à entretenir. Les pépiniéristes labellisés « Végétal local » proposent ce type de plantes adaptées aux climats secs de notre région.

Diversifier les essences de végétaux pour éviter la diffusion des maladies et choisir des engrais verts.



Favoriser les gîtes pour la faune : des simples tas de bois ou de feuilles mortes ; des nichoirs ou des gîtes à chauves-souris.

Se déplacer à pied ou à vélo pour les trajets courts (< 6 km) permet de réduire considérablement ses émissions de CO2 et d'améliorer la qualité de l'air de sa ville.



Réduire sa production de déchets, notamment des déchets plastiques à usage unique.



Préférer les produits en grand format ou en vrac.



Contribuer à la connaissance de la biodiversité grâce aux sciences participatives :

compter les oiseaux au cours de vos balades ou dans votre jardin, observer et identifier les plantes sauvages, partager les données sur les bases de données naturalistes : www.open-sciences-participatives.org www.faune-paca.org



Remerciements

La commune tient à remercier les partenaires naturalistes de ce projet, la LPO PACA, le CEN PACA et Chiro Conseil, pour l'accompagnement et l'expertise réalisés. À René Celse et à la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var (SSNATV) qui, bénévolement, ont contribué avec leur savoir à l'amélioration des connaissances sur les insectes et plus particulièrement sur les hétérocères.

Au bureau d'études Biotope qui, implanté sur la commune, s'est porté volontaire pour contribuer à l'ABC avec des jours d'inventaire. Aux naturalistes, experts et débutants, venus des quatre coins de la région, qui ont participé aux Camps de prospections et ont permis d'augmenter le nombre d'observations sur le territoire.

Aux bénévoles du groupe local de la LPO PACA, pour leur mobilisation assidue et leur implication.

Aux participants des sorties organisées dans le cadre de l'ABC, pour leur fidélité, leur intérêt et leur mobilisation.

Aux photographes qui nous ont permis d'utiliser leurs photos pour illustrer ce guide.

Aux agents du Pôle Urbanisme et Développement Durable, particulièrement Andrea Fernandez pour le pilotage de ce projet. À Pierre Martos, élu adjoint à l'Urbanisme et Développement Durable et M. le Maire Jean-Luc Longour qui insufflent la préservation de la biodiversité dans l'action communale quotidienne.





Édité par :

Mairie du Cannet des Maures
Parc Henri Pellegrin
83340 Le Cannet des Maures

Coordination et rédaction :

Pôle Urbanisme et Développement Durable
04 94 50 06 04
environnement@lecannetdesmaures.com

Conception et réalisation graphiques :

Le Petit Œil - www.lepetitoeil.com

Impression :

Caractère Imprimeurs & Sira
83500 La Seyne-sur-Mer

Détenteur du label Imprim'Vert
et utilisant des encres végétales

Imprimé en juin 2024
Tirage à 4 000 exemplaires
sur papier offset recyclé

Ne peut pas être vendu



Ne pas jeter
sur la voie publique

© Crédits photographiques :

P.2 : ©V. Chevalier • **P.5** : Lac des Escarcets©Olivier Lafranchi • **P.6** : Crassula vaillantii@Germain Waroquier / Plaines des Maures©Conservatoire du Patrimoine du Freinet • **P.8-9** : Pont et plaine des Maures©David Léveillé • **P.12-13** : ©Mairie du Cannet des Maures • **P.16** : Entraigues©Vincent Mariani • **P.19** : Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Cincle plongeur, Faucon crécerelle, Grand-duc d'Europe, Héron cendré©Norbert Chardon / Guépier d'Europe, Mésange charbonnière, Gallinule poule d'eau©Pixabay • **P.20** : Pie-grièche écorcheur©Joseph Celse / Rollier d'Europe©Aurélien Audevard • **P.21-22** : ©Aurélien Audevard • **P.25** : Machaon, Gazé, Jason, Proserpine©Norbert Chardon / L'Echancré, Damier de la Succise, Cilix glaucata, Azuré de la Bugrane©Marion Fouchard / Cuivré commun©Andrea Fernandez • **P.26** : ©Marion Fouchard • **P.27** : Flambé©Julien Laignel / Citron de Provence©Marion Fouchard • **P.28** : ©Marion Fouchard • **P.31** : Groupe de minioptères de Schreibers©Jean-Michel Bompar • **P.32** : Murin de Capaccini©Jean-Claude Tempier • **P.32-34** : ©Jean-Michel Bompar • **P.37** : Psammodrome d'Edwards, Couleuvre d'Esculape©Magalie Aférial / Orvet de Vérone©Nicolas Bastide / Lézard des murailles, Lézard à deux raies, Couleuvre vipérine©Norbert Chardon / Couleuvre helvétique©Philippe Vérot / Couleuvre de Montpellier©Vincent Mariani / Couleuvre à échelons©Andrea Fernandez • **P.38** : Tortue d'Hermann©Aurélien Audevard / Cistude d'Europe©Nicolas Bastide • **P.39** : ©Nicolas Fuento • **P.40** : Seps strié©Benny Trapp • **P.43** : Crapauds épineux©Norbert Chardon • **P.44** : Pélodyte ponctué©Aurélien Audevard / Crapaud calamite©Laurent Rouschmeyer • **P.45** : Pélobate cultripède©Vincent Mariani / Rainette méridionale©Aurélien Audevard • **P.46** : Salamandre tachetée©André Simon • **P.49** : Libellule déprimée©Claude Solon / Libellule à quatre taches©Julien Laignel / Cordulégastre annelé©Norbert Chardon / Gomphe semblable, Caloptéryx hémorroïdal, Anax empereur, Orthétrum brun©Phillippe Creuly / Anax napolitain, Agrion joli©S. Wroza • **P.50** : Libellule déprimée©Marion Fouchard / Caloptéryx éclatant©Laurent Rouschmeyer • **P.51** : ©Marion Fouchard • **P.52** : Leste sauvage©Christian Fischer • **P.55** : Criquet égyptien©Phillippe Creuly / Criquet marocain©Mathieu Pélissier / Criquet tricolore©Wikimedia commons / Decticelle des sables©Patrick Höhener / Grillon d'Italie, Œdipode rouge, Méconème scutigère, Grillon des cistes, Criquet de barbarie©S.Wroza • **P.56** : Magicienne dentelée©Alexandre Van der Yeught / Truxale méditerranéenne©Marion Fouchard • **P.57** : Œdipode turquoise©Domaine public / Éphippigère des vignes©Marion Fouchard • **P.58** : Grillon champêtre©Océane Roquinarç'h • **P.61** : Yucca©Xavier Rondon / Tortue de Floride©Norbert Chardon / Mimosa©Joseph Celse / Herbe de la pampa©Pixabay / Griffes de sorcière©Wikimedia commons / Chèvrefeuille du Japon©Florian Pépellin / Buddleia de David©Fernando Losada Rodriguez / Brun des pélagoniums©Jean Guérin / Ailante glanduleux©CC • **P.62-63** : Colline du Recoux©Marion Fouchard • **P.65-66** : ©Marion Fouchard et ©Andrea Fernandez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



EN PARTENARIAT AVEC :





proposé par
la ville du Cannet des Maures

